



Le Bac Pro EEECTROTECHNIQUE (MELEC à partir de sept 2016) en partenariat avec la Marine Nationale

Concrétisation du partenariat original conclu depuis plusieurs années entre le Ministère de l'Education nationale et la Marine, les « bacs pros Marine » proposent d'enrichir le cursus normal de formation par une dimension maritime dans plusieurs filières dont l'électrotechnique, énergie équipements communicants (ELEC), à dominante électronique, formant à la production, au transport, à la distribution et à la transformation de l'énergie électrique.

Ce Bac Pro existe au lycée Simone Weil, à Conflans Sainte Honorine (78)

Conditions pour postuler :

Tout candidat doit répondre aux conditions classiques d'entrée en classe de seconde professionnelle, mais aussi satisfaire à certaines conditions spécifiques à la Marine :

- être de nationalité française ;
- être âgé de 17 ans à 25 ans **lors du passage du bac pro** ;
- avoir validé une classe de 3ème de l'enseignement général ;
- être physiquement et médicalement apte.

Le parcours

La durée totale du cursus est celle du baccalauréat professionnel (3 ans). A cette occasion, les élèves découvrent la Marine et la richesse de ses filières tout en étant préparés à leurs futurs métiers :

- ils complètent le programme de formation par un enseignement « spécifique Marine » (2 h par semaine).
- ils effectuent leurs stages pratiques et professionnels dans la Marine.
 - 2 semaines en classe de 1^{ère}
 - 8 semaines en classe de Terminale
 - Ils sont accueillis à bord des bateaux ou dans un centre de formation technique (Centre d'Instruction Naval de Saint-Mandrier, Var).
- tout au long de leur scolarité, ils sont suivis individuellement par un marin du bureau de recrutement le plus proche de chez eux.

Les perspectives d'avenir

A la fin de leur scolarité et en fonction de leurs résultats, les élèves deviennent, dans la majorité des cas, « matelots de la Flotte ». Ils sont orientés vers le domaine d'emploi (mécanique, électrotechnique, électronique) le plus adapté à leurs aptitudes et aspirations. Ils sont alors affectés sur des bâtiments de surface, des sous-marins ou des bases de l'aéronautique navale. Les meilleurs peuvent intégrer l'Ecole de maistrance et débiter ainsi un cursus d'officier marinier (sous-officier).

Où s'adresser pour retirer un dossier ?

Au CIRFA de Pontoise, au 01 34 20 85 00, avant le 30 avril.

Les candidats retenus sur dossier seront convoqués à un entretien devant un jury, composé d'enseignants du lycée Simone Weil, du proviseur ou de son adjoint et de marins professionnels.

Cet entretien aura lieu le 11 ou 12 mai.